

VILLE DE SHEDIAC

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

DATE : LE 11 DÉCEMBRE 2012

LIEU : SALLE DU CONSEIL

L'HEURE : 18 H

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS : Jacques LeBlanc, maire
Laura Gallant, maire suppléante
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Carmel Brun, conseillère
Sylvie C. Boudreau, conseillère
Roger Caissie, conseiller
Marc Fougère, conseiller
Germaine Gallant, conseillère
Anita Léger-MacDonald, conseillère

ET : Gilles Belleau, directeur général
Connie Bourgeois, secrétaire municipale adjointe
Réjean Godin, directeur des finances
Paul Boudreau, directeur de la vie communautaire
Paul Lang, directeur du dév. économique & tourisme
Margot Allain Bélanger, Dir. des opérations municipales
Un (1) citoyen

1. OUVERTURE OFFICIELLE

Le président Maire Jacques LeBlanc déclare la séance ouverte à 18 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national et la prière spéciale du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C12-241 Proposé par : Laura Gallant
 Appuyé par : Marc Fougère

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE

3. DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

a) Hospice Sud-Est Inc. - OBJET : Demande d'aide financière. La coordinatrice demande une contribution de la municipalité afin de venir en aide aux personnes en phase terminale.

C12-242 Proposé par : Laura Gallant
 Appuyé par : Anita Léger-MacDonald

QUE l'on accepte de verser la somme de 2 000 \$ à l'organisme Hospice Sud-Est Inc. et que les fonds utilisés viennent du budget 1-27177, Réception Hospice.

PROPOSITION ADOPTÉE

b) Centre alliance – OBJET : Demande d'aide financière. La directrice demande une contribution de la municipalité envers une fête de Noël pour les gens a besoins spéciaux.

C12-243 Proposé par : Sylvie C. Boudreau
 Appuyé par : Laura Gallant

QUE l'on accepte d'octroyer un don de 200 \$ à l'organisme du Centre alliance envers une fête de Noël et que les fonds utilisés viennent du budget des octrois, 1-21033.

PROPOSITION ADOPTÉE

4. MOTIONS ET RÉOLUTIONS

Production artistique – Chiac TV

C12-244 Proposé par : Laura Gallant
 Appuyé par : Germaine Gallant

ATTENDU QUE l'entreprise Artecto a présenté une proposition au Conseil municipal pour la présentation d'une production artistique intitulée Chiac TV;

ATTENDU QUE l'entreprise Artecto a démontré ses compétences pour l'organisation de grands

événements du même genre dans la Péninsule acadienne et ailleurs dans la province;

ATTENDU QUE le spectacle Chiac TV pourrait avoir un impact promotionnel important pour la ville de Shediac et les commerces de la région;

ATTENDU QUE le Conseil a démontré de l'intérêt pour cette production en autant que le financement soit en place au moindre cout pour la municipalité;

ATTENDU QUE l'administration a commencé à approcher les partenaires potentiels pour financer cette production;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville de Shediac accepte de payer 50 % des couts de recherche et développement du scénario soit 12 250 \$ en 2012 et que l'autre 50 % soit 12 250 \$ soit défrayé en 2013 et que le montant en 2012 soit pris à partir du budget Spécial du conseil.

PROPOSITION ADOPTÉE

Remboursement Pierre Cormier Construction – modifications au système d'égouts pluviaux

C12-245 Proposé par : Carmel Brun
 Appuyé par : Germaine Gallant

ATTENDU QUE deux projets de développements majeurs vont prendre place au cours des prochaines années sur la rue Main à Shediac;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé à Pierre Cormier Construction de faire des modifications au système d'égouts pluviaux sur la rue Monique pour accommoder le développement des terrains situés à l'est du Domaine des Faisans;

ATTENDU QUE cette demande représente des couts additionnels à Pierre Cormier Construction;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité rembourse le requérant pour les frais au montant

de 81,611.94 \$ (TVH incluse) et que les fonds utilisés pour les remboursements viennent du budget Spécial du Conseil.

PROPOSITON ADOPTÉE

Remboursement – Pierre Cormier Construction pour les travaux, ligne d'eau brute

C12-246 Proposé par : Anita Léger-MacDonald
 Appuyé par : Laura Gallant

ATTENDU QUE deux projets de développements majeurs vont prendre place au cours des prochaines années sur la rue Main à Shediac;

ATTENDU QU'À la demande de la municipalité, Pierre Cormier Construction a installé une ligne d'eau brute sur la rue Breaux Bridge pour une longueur de 160 m à l'intérieur des limites du développement Domaine des Faisans;

ATTENDU QUE cette ligne d'eau brute servira à transporter l'eau des puits futurs jusqu'à l'usine de traitement;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité rembourse le requérant pour tous les couts reliés à l'installation de la ligne d'eau brute pour un montant de 36 160 \$ (TVH incluse) et que les fonds utilisés pour les remboursements viennent du budget 4-28150 - Contribution au Fonds Capital Eau.

PROPOSITION ADOPTÉE

Rallye de moto Shediac 2012

C12-247 Proposé par : Marc Fougère
 Appuyé par : Anita Léger-MacDonald

ATTENDU QUE des représentants du Rallye de moto Shediac sont venus faire une présentation des résultats de l'activité 2012 et nous présenter un rapport interne des résultats;

ATTENDU QUE le Conseil avait approuvé un octroi de 38 100 \$ pour l'activité et que 70 % de cet octroi a déjà été versé;

ATTENDU QUE la Ville a payé des dépenses totalisant 10 712,31 \$ pour cette activité;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la balance de 30 % (11 430 \$) soit autorisée d'être déboursée, qu'un montant de 10 712,31 \$ soit utilisé pour rembourser le montant dû à la Ville et que la balance de 717,69 \$ soit payée à l'organisme.

PROPOSITION ADOPTÉE

Relais pour la Vie 2012

C12-248 Proposé par : Roger Caissie
 Appuyé par : Laura Gallant

ATTENDU QUE le président est venu faire une présentation des résultats du Relais pour la Vie 2012;

ATTENDU QUE le Conseil avait approuvé un octroi de 10 700 \$ pour l'activité et que 70 % de cet octroi a déjà été versé;

ATTENDU QUE la Ville a payé des dépenses totalisant 3 067,64 \$ pour cette activité;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la balance de 30 % (3 210 \$) soit autorisée d'être déboursée, qu'un montant de 3 067,64 \$ soit utilisé pour rembourser le montant dû à la Ville et que la balance de 142,36 \$ soit payée à l'organisme.

PROPOSITION ADOPTÉE

Paysage linguistique

C12-249 Proposé par : Carmel Brun
 Appuyé par : Marc Fougère

ATTENDU QUE la Ville de Shediac a un comité sur le paysage linguistique composé de citoyens, personnes d'affaires et membres du Conseil;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté une politique relative au paysage linguistique en mars 2012;

ATTENDU QUE le Conseil remboursera jusqu'à 40 % les coûts d'enseignes qui respectent la politique;

ATTENDU QUE le comité du paysage linguistique s'est donné comme objectif d'avoir 20 enseignes modifiées ou nouvelles qui respectent la politique;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville de Shediac rembourse Belliveau Precast pour la somme de 1 080 \$ et que les fonds utilisés pour les remboursements viennent du budget Spécial du Conseil.

PROPOSITION ADOPTÉE

Conseillère Patricia Bourque-Chevarie prend son siège vers 18 h 30.

5. BUDGET 2013 (suite)

Avant de continuer les délibérations, le directeur des finances Réjean Godin prend la parole pour expliquer les changements apportés au document proposé suite aux discussions de la réunion du 4 décembre dernier. Par la suite, il continue sa présentation avec le dévoilement du budget proposé pour le Fonds de fonctionnement général.

Prévisions budgétaires 2013 - Bibliothèque publique de Shediac

Le directeur des finances continue le processus en présentant les grandes lignes du budget proposé pour la Bibliothèque publique de Shediac pour l'année 2013. Le budget proposé se chiffre à 23 350 \$.

En terminant sa présentation du budget proposé du Fonds de fonctionnement général, M. Godin informe les membres du Conseil municipal que le budget de fonctionnement général proposé pour l'année 2013 se chiffre à 10 108 550 \$. Il ajoute que le ratio d'endettement est aux environs de 13,4 % cette année.

Le directeur des finances continue sa présentation avec le dévoilement du budget proposé pour le Fonds de fonctionnement général du Service d'eau. Le tarif demeure toujours inchangé à 326 \$, moins un escompte de 29 \$ si le compte est payé avant la fin mars 2013.

6. MOTIONS ET RÉOLUTIONS

Fonds de fonctionnement général

C12-250 Proposé par : Sylvie C. Boudreau
 Appuyé par : Laura Gallant

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Shediac adopte un budget pour l'année 2013 au total de 10 108 550,00 \$ et que la somme de 8 131 278,00 \$ soit le mandat de la municipalité pour l'année 2013 et que le(s) taux d'imposition soit de 1,4784 pour la collectivité de Shediac et de 1,4784 pour la collectivité de Shediac-Harbour View Estates.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le ministre des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et se trouvent dans le territoire de la municipalité de Shediac.

PROPOSITION ADOPTÉE

M. Belleau informe les membres du Conseil municipal que le budget 2013 prévoit une augmentation salariale pour les employés non syndiqués (administration et les directeurs) de 2 (deux) %. Le taux pour les employés syndiqués n'a pas été décidé, car le syndicat est en négociation. En plus, le fonds discrétionnaire du Conseil serait réservé en 2013 pour des dépenses en capital.

Fonds de fonctionnement général - Service d'eau

C12-251 Proposé par : Germaine Gallant
 Appuyé par : Carmel Brun

Selon l'article 1 de l'Arrêté No. 05-24-1, un arrêté relatif au prélèvement des redevances d'usage pour le réseau d'eau, que la redevance d'usage par unité pour l'eau municipal soit de 326,70 \$ pour l'année 2013 et qu'un escompte de 29,70 \$ soit accordé pourvu que l'usager paie sa facture au plus tard le 31 mars 2013 et que les autres frais soient semblables aux dernières résolutions et modifications à l'arrêté en question.

PROPOSITION ADOPTÉE

Le directeur des finances informe les membres du Conseil municipal qu'un montant d'environ 794 000 \$ sera dédié aux projets capitaux.

7. PRÉSENTATION ET LECTURE DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX

2^e lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-4Z

C12-252 Proposé par : Marc Fougère
 Appuyé par : Laura Gallant

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-4Z, un arrêté modifiant l'Arrêté de zonage de la Ville de Shediac, soit faite par son titre et dans son intégralité.

PROPOSITION ADOPTÉE

Le secrétaire fait la deuxième lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-4Z par son titre et dans son intégralité.

C12-253 Proposé par : Marc Fougère
 Appuyé par : Laura Gallant

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-4Z par son titre et dans son intégralité.

PROPOSITION ADOPTÉE

3^e lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-4Z

C12-254 Proposé par : Marc Fougère
 Appuyé par : Sylvie C. Boudreau

QUE la troisième lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-4Z soit faite par son titre.

PROPOSITION ADOPTÉE

Le secrétaire fait la troisième lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-4Z par son titre.

C12-255 Proposé par : Marc Fougère
 Appuyé par : Laura Gallant

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté N° Z-11-44-4Z.

PROPOSITION ADOPTÉE

8. AJOURNEMENT

La conseillère Laura Gallant propose l'ajournement vers les 20 h. Le conseiller Roger Caissie appuie la motion.

Jacques LeBlanc, maire

Gilles Belleau, secrétaire municipal